

Roc de Four Magnin - Bauges (alt. max 1645 m) – IGN 34320T

Dimanche 12 août 2018

Animatrice et compte rendu : Annie

Niveau : P2 T2 pédestre

Départ : Mont Devant / Bellecombe en Bauges – 1010m

Distance depuis Annecy (heure de RV 7h30) : 30 km

Temps de marche : 5h15

Dénivelée : + 700 m

Longueur : 7,5 km

15 participants (10 dames/5 hommes)

Beaucoup connaissent le Crêt du Char –une classique des randos courtes des Bauges-, un peu moins le Roc de Four Magnin. Dommage, car l'aller-retour à ce sommet ajoute un petit plus à la randonnée.

8h30 : Nous sommes 15 au départ près du pylône entre Mont Devant et Mont Derrière. Il fait beau, la température promet d'être agréable, ce qui augure d'une bonne journée.

Nous rejoignons Mont Derrière, empruntons à droite le GR 96 Tour du lac d'Annecy. Gros sentier creux au départ qui s'ouvre ensuite et monte entre forêt et prés. Peu avant Précheret, nous bifurquons à droite en direction du Crêt du Char. La montée s'effectue par une longue traversée à flanc dans la forêt. La pente est assez soutenue.

Au sortir de la forêt, nous faisons un aller-retour au Crêt du Char, prétexte pour faire une pause et admirer le paysage côté sud (Bauges, Belledonne au loin, Dent du Chat etc...).

Nous reprenons la direction nord jusqu'au croisement avec le sentier de redescente tout à l'heure et attaquons maintenant la montée en aller-retour vers l'objectif du jour. Nous ne voyons pas la croix sommitale qui ne se révélera qu'au dernier moment, mais apercevons la « bosse » du début du Roc.

Une courte descente dans un pré et nous remontons. La sente est peu marquée (qq traces jaunes) mais nous la devinons facilement. Le sentier passe entre sapins debout ou tombés au sol, lapiaz. On s'arc-boute, enjambe, rampe, s'aide des mains ! Le parcours est ludique. Tout se passe bien.

Arrivée sur un replat confortable qui offre une vue magnifique sur le lac, la Tournette, les Bornes/Aravis, le Mont Blanc. Mais nous ne sommes pas au sommet. Courte

descente puis remontée dans les lapiaz jusqu'à la croix qui définit le but de la rando. Il est 11h30. Nous n'irons pas au-delà ! La redescente par le col des glaciers serait du T3.

Pas possible de s'éterniser ni pique-niquer ici, trop peu de place !

Faire la photo de groupe est toute une affaire, c'est Antoine qui, comme à son habitude, s'y emploie. « Cours Antoine » sinon tu ne seras pas sur la photo !

Nous redescendons plus bas sur un espace repéré mais le soleil bien-sûr a tourné et offre moins de places à l'ombre. Peu importe, nous nous accommodons et restons ici une grosse heure.

Le retour se fait par le même itinéraire jusqu'au crêt du Char, puis nous basculons est/sud est vers le Mollard et le col de Bornette. Beaucoup de randonneurs se promènent sur ce versant.

Nous poursuivons jusqu'au parking du Reposoir et profitons d'une lisière de forêt à l'ombre pour nous poser quelques instants au cours desquels certains font l'animation ! Puis nous rejoignons nos voitures par la route dans un premier temps et par le sentier qui plonge à gauche dans la forêt.

Arrivés à 15h40 au parking. Nous observons la croix de Four Magnin et sommes intrigués par un hélico qui tourne au-dessus du Roc des Bœufs, juste face à nous. Nous assistons alors à une dépose de secouristes sur une arête bien acérée et à l'hélicoptère de plusieurs personnes. Puis, surprise, l'hélico se pose dans le champ à côté des voitures et en descendent 4 jeunes grimpeurs sains et saufs, sans doute acculés dans un endroit scabreux et ne pouvant plus s'en sortir que par la voie des airs ! Mais nous ne connaissons pas toute l'histoire.

Sauvetage fait en moins de 15', quelles prouesses accomplissent ces hommes de la Protection Civile !

Fin de rando. Il est 16h. Nous nous rendons au bar de Bellecombe, tous en terrasse à l'ombre et partageons comme d'habitude le pot de l'amitié.

Très belle journée, ce petit sommet peu fréquenté mérite qu'on s'y intéresse. Merci à vous et à nos serre-files, Danielle et Antoine.

Pour voir le diaporama, cliquer sur l'album ci-dessous :

[Album Roc de Four Magnin](#)

Photos de Marie-Odile et Antoine